



## **JE M'APPELLE LAMINE, JE SUIS GUINEEN, J'AI 18 ANS. JE SUIS A LA RUE**

Je suis arrivé en France début 2019, j'avais traversé le Mali, l'Algérie, attendu un passage au Maroc plusieurs semaines avant de traverser vers l'Espagne. En France j'ai été pris en charge en tant que mineur par l'Aide sociale à l'enfance des Hauts de Seine par une décision du Juge des enfants.

J'ai pu entrer dans une formation de 6 mois des Apprentis d'Auteuil, le dispositif Pro'pulse Elec au niveau CAP/BEP. J'ai suivi des cours de français, mathématiques, électricité et EPS à l'école puis pendant la période de confinement, j'ai suivi les cours en ligne.

Au mois d'avril, j'ai appris que **LA SNCF AVAIT RETENU MA CANDIDATURE POUR UN POSTE D'APPRENTI** dans la maintenance réseau et j'ai signé la promesse d'embauche le 30/07/2020.

En même temps, j'ai déposé ma demande de contrat jeune majeur à l'ASE puisque j'allais avoir 18 ans le 19 juillet. La réponse de l'ASE a été un **contrat d'un mois et 12 jours non renouvelable, jusqu'au 31 août 2020.**

**LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE, L'HOTEL M'A MIS DEHORS, SUR ORDRE DE L'ASE.**

## **JE M'APPELLE SARAN, JE SUIS GUINEENNE, J'AI 18 ANS, JE SUIS A LA RUE.**

En Guinée, j'ai été scolarisée jusqu'au lycée. Je suis arrivée en France comme mineur isolée étrangère et mon objectif a toujours été d'aller à l'école, de faire des études qui me permettraient d'exercer un métier dans le domaine médical pour aider et soigner les personnes. En décembre 2018, j'ai passé les tests de niveau au CIO. L'Aide Sociale à l'Enfance, à qui le Juge des enfants m'a confiée, a reçu en février 2019 mon affectation dans un lycée mais ce n'est qu'au mois de **Novembre 2019** que j'en ai été informée. Et jamais l'ASE n'a accepté de faire les démarches pour faire mon inscription au lycée pour que je commence ma scolarité... Je suis donc restée à l'hôtel sans aucune perspective. J'ai eu 18 ans en avril 2020.

**LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE, L'HOTEL M'A MISE DEHORS, SUR ORDRE DE L'ASE.**



**J'AI 18 ANS. JE M'APPELLE SOLOMANE,** J'ai été pris en charge par l'ASE de Nanterre en tant que mineur isolé étranger à partir du 7 mai 2019. Je suis en apprentissage depuis plus de 6 mois.

**LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE, L'HOTEL M'A MIS DEHORS, SUR ORDRE DE L'ASE.**

**J'AI 18 ANS JE M'APPELLE FRANCKY, JE SUIS NE AU CAMEROUN.**

J'ai été pris en charge par l'ASE des Hauts-de-Seine en tant que mineur isolé étranger. Je prépare un *CAP Monteur en installations sanitaires* au lycée Louis Blériot de Suresnes, je dois commencer ma 2<sup>ème</sup> année.

**LE 1<sup>ER</sup> AOÛT, L'HOTEL M'A MIS DEHORS, SUR ORDRE DE L'ASE. DEPUIS CETTE DATE, JE SUIS SANS DOMICILE FIXE.**

**JE M'APPELLE ISMAËL, J'AI 18 ANS.** J'ai été pris en charge par l'ASE des Hauts-de-Seine en tant que mineur isolé étranger avant l'âge de 16 ans, ce qui m'a permis d'obtenir, il y a quelques jours un récépissé de titre de séjour Vie privée et familiale. Je fais ma formation en alternance, et je pourrais commencer en septembre le baccalauréat professionnel. Mais l'ASE a interrompu mon contrat peu après mes 18 ans.

**DEPUIS JE SUIS SANS DOMICILE FIXE.**



[collectif.resf.mic.92@gmail.com](mailto:collectif.resf.mic.92@gmail.com)